

Image not found or type unknown



Spoliation d'un héritage: Bonjour, j'ai 46 ans, mon père est décédé

Par **nouvel kleber**, le **28/10/2011** à **10:53**

Bonjour, j'ai 46 ans, mon père est décédé quand j'avais un an et je suis son seul enfant. Il m'a conçu avec ma mère alors qu'il était déjà marié et m'a reconnu à ma naissance. Je voudrais savoir si je peux encore réclamer ma part d'héritage sachant que mon père avait un frère qui est encore en vie, et des ascendants qui sont peut-être encore vivants.
Merci de me renseigner